

*Le magazine #183 - Mars/Avril 2021*

# mondépartement **04**

**CULTURE**  
**FOCUS SUR LA CAPSULE**

**UNITÉ DE PRÉPARATION CULINAIRE**  
**COMMENT MARIER ÉQUILIBRE**  
**ALIMENTAIRE ET PLAISIR ?**

**DOSSIER**

**FIBRE OPTIQUE**  
**LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**  
**À L'HEURE DU TRÈS HAUT DÉBIT**

4

## Retour en images

6

## Dossier

La fibre optique : les Alpes de Haute-Provence à l'heure du Très Haut Débit

10

## Restauration scolaire

UPC : marier équilibre alimentaire et plaisir culinaire

11

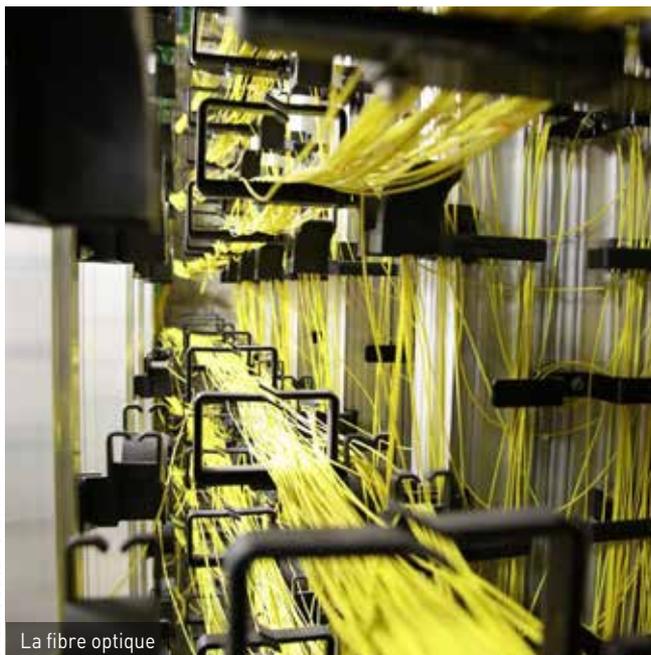
## Portrait

David Leroy, chef de cuisine à l'UPC

12

## Culture

Musées : tout sur la saison 2021



©Maxime Dufour - SFR FTTH

La fibre optique

14

## Aménagement

IT04 : une agence au service du territoire

15

## Culture

Focus sur... La Capsule

16

## Le billet du Centre Astro

Venez rencontrer le premier spationaute français

19

## Histoires d'archives

Éradiquer la petite vérole au XIX<sup>e</sup> siècle

19

## Agenda & Cie

22

## Sports Nature

Et si l'aventure commençait à deux pas de chez vous ?

23

## À lire

La recette de l'UPC

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence  
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216  
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9  
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :  
[www.mondepartement04.fr](http://www.mondepartement04.fr)  
Retrouvez-nous sur : [www.facebook.com/departement04](https://www.facebook.com/departement04)

Directeur de la publication : René Massette  
Responsable des publications : Xavier Delcroix  
[xavier.delcroix@le04.fr](mailto:xavier.delcroix@le04.fr)  
Chargé de la publication : Florian Paret  
Photographies : Frédéric Exubis  
Textes : Florian Paret - [florian.paret@le04.fr](mailto:florian.paret@le04.fr)

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann  
BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution  
Crédits photos : P1 SFR FTTH, P2 M. Dufour-SFR FTTH, P3 F. Exubis, P4-5 X. Delcroix, MT Castellane-CD04, P6-9 SFR FTTH. X. Delcroix, Shutterstock, D. Cocatrix-SFR FTTH, P10 F. Exubis, P11 F. Paret, P12 Musée de Préhistoire de Solutré, P13 M. Chaumont, P14 IT04, P15 S. Lehaut, P16 Centre d'Astronomie, Par uploaded by w:User:Rama, from NASA photo <http://www.jsc.nasa.gov/Bios/portraits/chretien.jpg>, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=210967>, P17 Archives départementales, P19-21 F. Exubis, Centre d'Astronomie, Képa, Salagon, O. Padre, N-F

Hernandez, P22 T. Vergoz, P23 X. Delcroix, P24 CD04.  
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.

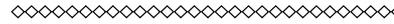


Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

ALPES DE HAUTE PROVENCE  
LE DÉPARTEMENT



Magazine imprimé sur un papier à base de bois issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.



Au cours des dernières années, les Françaises et les Français n'ont pas été épargnés par les crises qui ont frappé notre pays. Nombre de nos concitoyens souffrent de la crise sanitaire et économique que nous vivons actuellement. Le département des Alpes de Haute-Provence ne fait malheureusement pas figure d'exception. Cependant, l'espoir porté par l'arrivée d'un vaccin nous permet d'envisager l'avenir avec un regain d'optimisme et de penser à la relance de notre économie et au développement de nos territoires.

Le Contrat d'Avenir État-Région 2021-2027 est l'une des solutions qui, je l'espère, permettra de redonner du sens aux années à venir et de susciter des opportunités pour les habitants, les entreprises et les collectivités. Ce contrat ambitieux a pour but d'adapter nos territoires à un nouveau modèle de développement durable et solidaire, à la compétitivité et à l'emploi. En tout, ce sont près de 5,1 milliards d'euros qui seront investis au bénéfice de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pleinement engagé dans cet effort de relance, le Département a fait remonter auprès de l'État et de la Région une quarantaine de projets qu'il porte directement. Ces cofinancements nous permettent d'envisager plus sereinement la réalisation de nombreux projets structurants, tels la réhabilitation énergétique du collège du Mont d'Or (Manosque), le déploiement de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments départementaux pour soutenir la production d'énergies renouvelables, ou encore la modernisation du musée de Préhistoire des gorges du Verdon et de Salagon, musée et jardins.

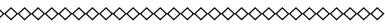
La reprise de notre économie repose également sur le Plan de relance européen (dit REACT EU), géré par la Région. Doté d'une enveloppe de 117 M€, ce plan interviendra aussi bien dans les domaines de la santé et de la transition numérique que sur le financement des entreprises et la transition écologique. Le Département et les intercommunalités bas-alpines ont déjà fait remonter une vingtaine de propositions d'opérations en réponse aux appels à projets. Celles-ci portent principalement sur les mobilités douces, le numérique et la santé.

Aujourd'hui, la relance économique de notre pays est indispensable pour retrouver une vie normale, dans laquelle chacune et chacun d'entre nous pourra trouver sa place et vivre décemment. Soyez assurés que le Département est pleinement engagé dans cet effort de reconstruction collectif.



© Frédéric Exubis

**René Massette**  
Président du Conseil départemental



©Xavier Delcroix

## Fin des travaux À L'HÔTEL DE POLICE

Après plusieurs mois de chantier, les travaux de l'Hôtel de police de Digne-les-Bains sont finis. Situé dans l'ancien immeuble des Mutuelles du Soleil (boulevard Victor Hugo), ce bâtiment regroupera à partir de mars tous les services de police nationale dignois. Constitué de six niveaux, pour une surface totale de 1300 m<sup>2</sup>, cet édifice a été entièrement remis à neuf pour les besoins des forces de l'ordre. Les travaux comprenaient notamment la sécurisation du site, le remplacement complet des installations de chauffage, de ventilation, de plomberie, d'électricité et d'informatique et le recloisonnement des bureaux. Le rez-de-chaussée a été réaménagé pour l'accueil du public et des zones spécialisées ont été créées (garde-à-vue, audition, identification...). Ce chantier est estimé à 4,7 M€ TTC et a reçu une subvention de 900 000 € de l'État et 300 000 € de la ville de Digne-les-Bains.

## Conférence de presse DE RENTRÉE

Le 7 janvier, René Massette, président du Conseil départemental, a reçu la presse à l'Hôtel du Département afin de faire un point sur l'actualité, notamment sur la campagne de vaccination contre le Covid-19, dans laquelle le Département s'est engagé en proposant d'utiliser les centres médico-sociaux comme lieux de vaccination. Le super-congélateur du laboratoire départemental a également été mis à disposition de l'hôpital de Digne afin de conserver les vaccins. L'engagement social du Département, qui a attribué une aide de 130 000 € aux associations œuvrant pour l'aide alimentaire, a aussi été évoqué, ainsi que ses actions en faveur de la relance économique. La situation très préoccupante des stations de ski figurait également à l'ordre du jour. Enfin, René Massette a fait un point sur les projets de 2021 et sur la deuxième vague des contrats départementaux de solidarité territoriale, qui consacreront près de 22 M€ aux projets des territoires pour la période 2021-2023.

©Xavier Delcroix



©Xavier Delcroix

## Visite ministérielle

Le 11 janvier, Brigitte Klinkert, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion, était présente dans notre département pour visiter l'association de l'Atelier des Ormeaux (Manosque), qui a présenté ses actions en faveur de l'accompagnement social et de l'insertion. La visite s'est poursuivie dans les entreprises Albhades Provence (Oraison) et COSEPI (Aiglon), membres du Club des Entreprises des Alpes de Haute-Provence. Pour l'occasion, l'État et le Club des Entreprises ont signé un avenant à la charte pour la mise en œuvre de dispositions en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle, qui a acté l'adhésion au Club de sept nouvelles entreprises. Étaient notamment présents Violaine Demaret, préfète, Christophe Castaner, député, Jean-Yves Roux, sénateur, René Massette, président du Conseil départemental, David Gehant, conseiller régional, Jean-Christophe Petrigny, président de Durance Luberon Verdon Agglomération, et Camille Galtier, maire de Manosque.

# Lancement de l'observatoire départemental

## DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le 5 février a eu lieu à l'Hôtel du Département le lancement de l'observatoire départemental de protection de l'enfance. Cette nouvelle instance permettra de mieux identifier les besoins des enfants, d'entendre leur parole et d'évaluer au mieux les actions menées pour garantir leurs droits. Il s'agit d'une concrétisation importante des engagements pris par le Département dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. En effet, les Alpes de Haute-Provence et 29 autres départements ont été retenus pour participer à ce dispositif initié par le ministère des Solidarités et de la Santé. Grâce à ce programme, l'État et le Département engageront chacun 800 000 € par an sur la période 2020-2022 afin d'amplifier leur action aux côtés des mineurs en difficulté. René Massette, président du Conseil départemental, a ouvert la séance, qui s'est tenue en présence de tous les partenaires de la démarche.



©Xavier Delcroix

## Des webcams pour surveiller l'ÉTAT DES ROUTES

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'entretien de certaines routes est difficile à assurer, notamment en cas d'intempéries. Afin de pouvoir réagir et déneiger ces axes au plus vite, la direction départementale des routes a installé onze webcams sur des sites susceptibles d'être bloqués par la neige. Parmi ces sites figurent les cols de Vars, des Lèques et de la Pigière, mais aussi les routes du Lauzet-Ubaye, de Pra Loup et de La Foux-d'Allos. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Lacroix. Le matériel déjà présent sur site a été exploité de façon à limiter les coûts. Alimentées grâce à des panneaux photovoltaïques, ces webcams sont autonomes et leurs images sont retransmises sur le site [www.inforoute04.fr](http://www.inforoute04.fr). Quatre autres webcams seront installées au col du Labouret, au col Saint-Jean, à La Bréole et à La Colle-Saint-Michel d'ici le début du printemps. Le coût de cette installation est estimé à 220 000 €.



©MT Castellane - CD04

## Visite de la commissaire À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

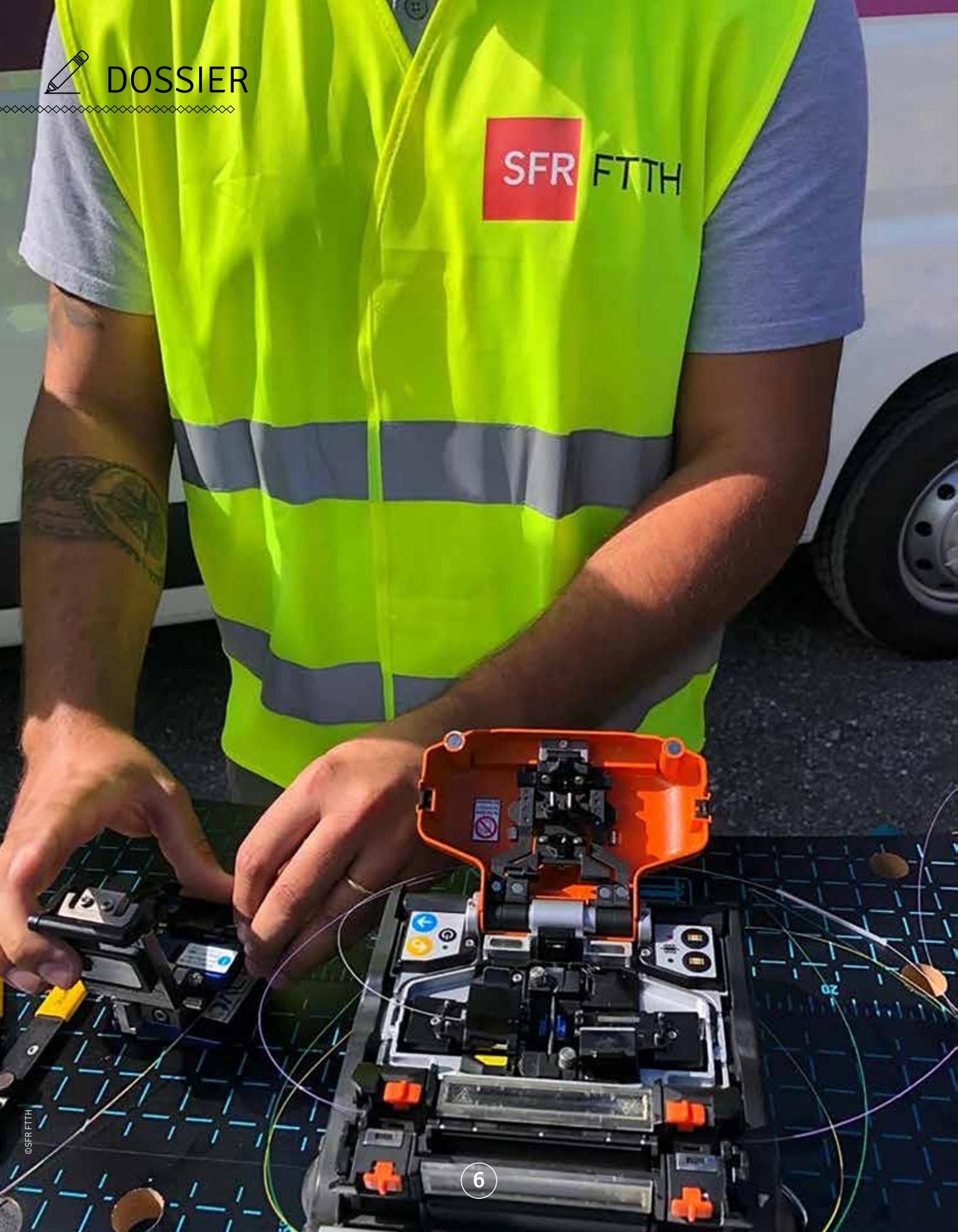
Le 29 janvier, Joëlle Chenet, commissaire à la lutte contre la pauvreté, était présente au siège de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA), à Digne-les-Bains, pour échanger avec dix jeunes bénéficiaires du dispositif d'accompagnement renforcé mis en place dans le département. Majeurs ou proches de la majorité, ces jeunes ont été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. L'objectif de ce dispositif est de les aider à prendre leur autonomie et de leur permettre d'accéder à leurs droits : insertion socio-professionnelle, accès à la culture, à la santé, au logement... Chacun d'eux a également été équipé d'une tablette tactile. Conduit par l'ADSEA et soutenu par l'État et le Département, ce projet est en cours d'expérimentation. Cette rencontre s'est déroulée en présence, notamment, de René Massette, président du Conseil départemental, Roselyne Touquet, présidente de l'ADSEA 04, et Marie-Claude Lombard, directrice de la Mission locale.



©Xavier Delcroix



# DOSSIER





« En 2021 plus que jamais, la possibilité de bénéficier d'un débit efficace est un véritable enjeu d'avenir, comme nous l'ont confirmé les contraintes numériques rencontrées lors des confinements de l'année dernière. Ce sujet est d'autant plus important que l'accès au réseau est indispensable pour garantir le développement économique des entreprises et l'attractivité des territoires, notamment en ce qui concerne l'éducation. En effet, la fracture numérique que connaît notre département était particulièrement visible pour les élèves qui, lors du premier confinement, ne jouissaient pas tous d'un débit suffisant pour suivre leurs cours dans les meilleures conditions.

« Le Département a très tôt pris conscience de l'intérêt du Très Haut Débit. Aujourd'hui confié à un prestataire privé (SFR FTTH), le déploiement de la fibre optique a incontestablement pris du retard par rapport à nos attentes initiales. Membre de SUD THD, notamment aux côtés de la Région, notre collectivité demeure toutefois très vigilante à ce que SFR FTTH remplisse pleinement ses engagements, afin que tous les Bas-Alpins puissent bénéficier au plus tôt d'un débit confortable et efficace. »

#### **Nathalie Ponce-Gassier**

vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux collèges, au numérique, à la jeunesse et la langue provençale, et vice-présidente de SUD THD



# Fibre optique : Les Alpes de Haute-Provence à l'heure du Très Haut Débit

## Quel est le rôle du Département ?

Dès les débuts de la fibre, le Conseil départemental a identifié la possibilité de désenclaver ses territoires grâce au Très Haut Débit (THD). Ainsi, il a été l'un des premiers Départements à mettre en place un schéma directeur territorial d'aménagement du numérique. Consciente des difficultés susceptibles de ralentir l'arrivée du THD, notre collectivité s'est associée à la Région et au Département des Hautes-Alpes pour créer le Syndicat Mixte Ouvert PACA THD (renommé depuis SUD THD), chargé de la mise en œuvre opérationnelle de l'aménagement numérique. Ce

syndicat a initialement pris à sa charge la construction du réseau d'initiative publique et en a confié la commercialisation à l'entreprise PACT, délégataire du service public.

**Cependant, en 2018, de trop nombreux foyers bas-alpins n'étaient toujours pas raccordés à la fibre ; malgré leur avancement, les travaux avaient pris du retard.** Soucieux de garantir un déploiement rapide du THD, SUD THD a lancé un Appel à Manifestation d'Engagement Local (AMEL) afin de trouver un prestataire susceptible de mener à bien ce projet dans un délai raisonnable et sur fonds propres. Le groupe Altice - France, via sa filiale SFR FTTH, qui a remporté

cet appel d'offres, s'est ainsi **engagé à couvrir 100 % des communes pour mai 2023** et a racheté le patrimoine déjà construit du SMO pour un montant total de 80 M€.

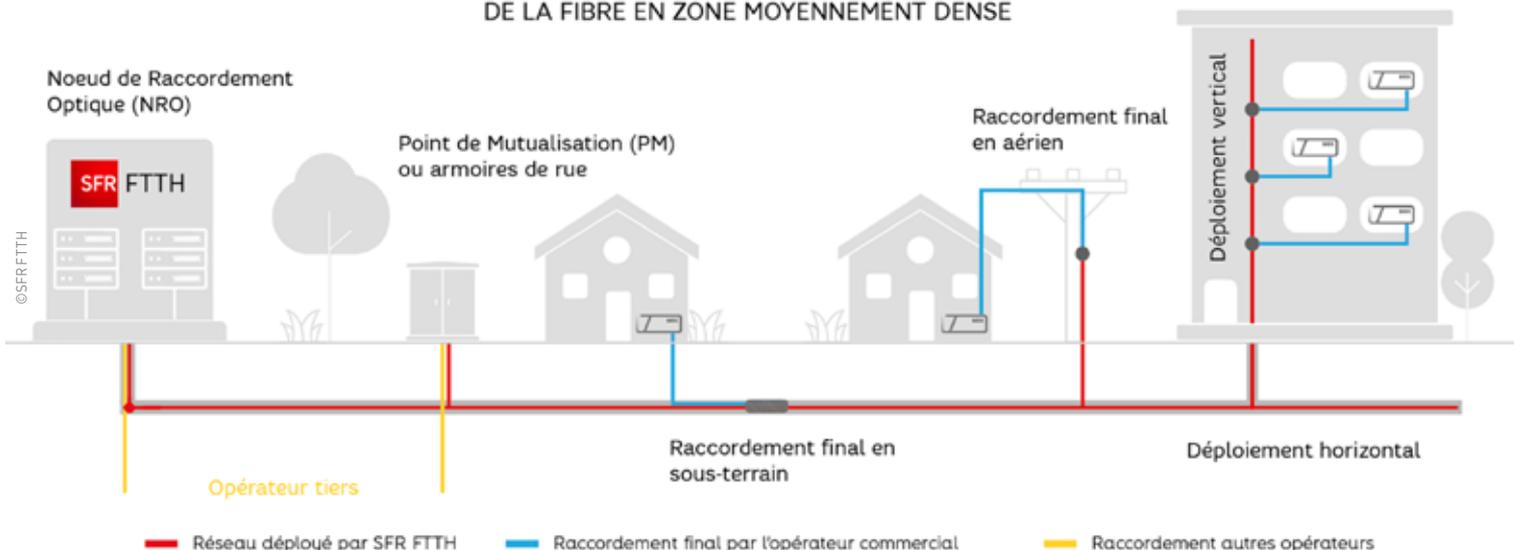
S'il n'investit plus directement dans la construction d'un réseau de fibre optique, **le Département se mobilise avec l'État, la Région et SUD THD pour s'assurer que SFR FTTH respecte bien ses engagements.** Un comité stratégique présidé par la Région, au sein duquel siègent nos élus, suit l'avancement du projet. Enfin, la direction des routes du Département se mobilise pour fluidifier les procédures d'instruction des travaux réalisés par SFR FTTH et ses intervenants.



# DOSSIER LA FIBRE POUR TOUS

SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE

Habitat collectif > 3 logements nécessitant une convention pour installer un point de raccordement dans les parties communes



## Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique de l'épaisseur d'un cheveu. Le signal lumineux qu'elle conduit permet de **transporter chaque seconde un nombre de données bien supérieur à celui des autres technologies** (1 Gbit/seconde contre 20 Mbits/seconde pour l'ADSL). En effet, à l'inverse de l'ADSL, le débit offert par la fibre n'est pas affaibli par la distance séparant votre logement de l'équipement de l'opérateur.

## Quelles performances offre la fibre optique ?

La fibre permet aux usagers d'échanger des fichiers volumineux presque instantanément et d'accéder à des services nécessitant un Très Haut Débit. Il est ainsi possible de bénéficier de la télévision par internet (en Haute Définition ou 4K) sur plusieurs écrans en simultané. La fibre permet notamment de :

- **travailler, s'informer et étudier dans les meilleures conditions** (recherches et téléchargements accélérés, meilleure fluidité pour les visioconférences...);

- **jouer en réseau sans ralentissement ;**
- **télécharger un film** (700 mégaoctets) en 7 secondes ou une série de dix épisodes (5 gigaoctets) en 50 secondes, contre 5 et 45 minutes pour l'ADSL ;
- **mettre en ligne** une centaine de photos en seulement 5 secondes, contre 3 minutes pour l'ADSL.

Ces performances sont un enjeu conséquent pour le développement des entreprises et pour l'attractivité des territoires en termes d'éducation, de tourisme, d'accès aux soins...

## Fibre optique : comment ça marche ?

Avant de raccorder un logement à la fibre, il faut tout d'abord que celle-ci soit déployée depuis le réseau principal jusqu'à des Nœuds de Raccordement Optique (NRO), installés dans les principales communes du département. De là, la fibre rayonne jusqu'à plusieurs Points de Mutualisation (PM), ou armoires de rue, qui portent la fibre le long des routes et des rues

jusqu'à des points de branchement proches de habitations. Si vous vivez en habitat individuel, vous n'avez alors plus qu'à contacter l'opérateur de votre choix pour bénéficier de la fibre dans votre logement ; il se peut toutefois que certains travaux soient nécessaires en partie privative à la charge du propriétaire. En revanche, si vous vivez dans un habitat collectif, SFR FTTH doit d'abord signer avec votre syndic ou votre propriétaire bailleur une convention d'opérateur d'immeuble afin de pouvoir installer le point de raccordement dans les parties communes de votre résidence.





© Didier Cocatrix - SFR FTTH

## Où en est le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) ?

Depuis le 11 juillet 2019, SFR FTTH est en charge du déploiement de la fibre dans les Alpes de Haute-Provence. L'opérateur s'est engagé à couvrir 100 % du territoire d'ici mai 2023. **Cependant, si toutes les communes seront bel et bien reliées à la fibre, jusqu'à 8 % des logements pourraient ne l'être qu'en raccordement long**, c'est-à-dire sur devis et aux frais des usagers pour la partie finale du raccordement, ce en raison de leur éloignement du NRO ou de la complexité des travaux à entreprendre. En cas de raccordement impossible, des solutions alternatives (4G fixe ou satellite) sont proposées par les principaux opérateurs. À l'heure actuelle, SFR FTTH poursuit le déploiement de la fibre dans les différentes zones du Département et assure l'entretien de ce réseau une fois déployé.

### « Zone AMII »

Une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) est une partie d'un territoire pour laquelle un opérateur privé a manifesté un intérêt pour déployer la fibre optique suite à l'appel du gouvernement en 2010-2011. Dans les Alpes de Haute-Provence, cette zone correspond aux communes d'Allemagne-en-Provence, Brunet, Digne-les-Bains, Esparron-de-Verdon, Gréoux-les-Bains, Manosque, Montagnac-Montpezat, Montfuron,

Puimoisson, Saint-Martin-de-Brômes et Valensole. **Leur raccordement est assuré par SFR FTTH, à l'exception de Digne-les-Bains, dont le raccordement est réalisé par Orange.**

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, 12 563 logements et locaux professionnels bénéficient de la fibre à Manosque. Quatre NRO ont été installés sur les communes de Manosque, Riez, Gréoux-les-Bains et Valensole, mais seul celui de Manosque est actif pour l'instant. De plus, la totalité des 71 Points de Mutualisation sont déjà installés dans les différentes communes. En 2021, SFR FTTH continuera donc de mettre en service les NRO inactifs et créera de nouvelles prises de raccordement jusqu'aux habitations.

### À Digne-les-Bains, Orange assure que les travaux publics restants devraient être achevés d'ici fin 2021.

Le raccordement de plusieurs habitats collectifs a néanmoins pris du retard, notamment en raison de l'absence de réponse des syndicats ou des propriétaires bailleurs. À ce jour, 58 % des prises sont commercialisables pour la fibre, mais Orange ambitionne de raccorder 100 % de la population dignoise. Cependant, en cas d'impossibilité technique, les usagers se verront proposer une solution alternative (4G fixe ou satellite) auprès de l'opérateur de leur choix.

### « Zone AMEL »

Une zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Local) correspond à toutes les communes écartées de l'AMII et pour lesquelles une collectivité lance un appel d'offres à destination des opérateurs privés afin de prendre en charge leur raccordement à la fibre. **Dans les Alpes de Haute-Provence, cette zone représente environ 114 000 prises et rassemble la totalité des communes, exceptées celles de la zone AMII.** Son raccordement est également assuré par SFR FTTH.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, 18 NRO (dont 7 sont déjà actifs) et 107 PM ont été installés. Plus de 600 km de fibre ont été déployés. En tout, 17 177 foyers bas-alpins sont raccordés à la fibre. En 2021, 12 NRO supplémentaires seront mis en place et les travaux se poursuivront et s'intensifieront dans un grand nombre de communes<sup>1</sup>.

### Et le Haut Débit ?

À ce jour, Orange a finalisé le programme de l'ensemble des montées en débit de ses équipements et de ceux de la collectivité. Dans l'ensemble du département et selon votre éligibilité, vous pouvez donc bénéficier des services VDSL (débit supérieur à 50 Mbits) et de la TV numérique.

### Pour en savoir davantage

sur la fibre optique et sur SUD THD, rendez-vous sur [www.sud-thd.net](http://www.sud-thd.net)

1. Aiglun, Annot, Aubignosc, Authon, Auzet, Banon, Barles, Beaujeu, Beauvezer, Bevons, Beynes, Braux, Le Brusquet, Le Caire, Le Castellard-Mélan, Val-de-Chalvagne, Céreste, Le Chaffaut-St-Jurson, Champsercier, Château-Arnoux-St-Auban, Châteaufort, Châteauneuf-Miravail, Châteauredon, Clamensane, Claret, La Condamine-Châtellard, Corbières-en-Provence, Curbans, Dauphin, Demandolx, Draix, Entrages, Entrepierres, Entrevennes, L'Escale, Fontienne, Forcalquier, Fugeret, La Garde, L'Hospitalet, La Javie, Larche, Lardiers, Lurs, Mane, Melve, Mison, Montfort, Montjustin, Nibles, Niozelles, Oraison, Piégut, Pierrerue, Pierrevert, Puimichel, Reillanne, Revest-des-Brousses, Revest-St-Martin, Ste-Croix-à-Lauze, St-Geniez, St-Maime, St-Martin-les-Eaux, St-Michel-L'Observatoire, Ste-Tulle, Salignac Sigonce, Sigoyer, Simiane-la-Rotonde, Sisteron, Sourribes, Thèze, Thoard, Les Thuiles, Turriers, Vachères, Valavoire, Valbelle, Valernes, Vaumeilh, Venterol, Villemus, Villeneuve, Volonne et Volx.

## Unité de Préparation Culinaire Marier plaisir culinaire et équilibre alimentaire

**Chaque jour, du lundi au vendredi, plus de 3400 élèves répartis dans neuf collèges du département consomment les plats cuisinés par l'Unité de Préparation Culinaire (UPC), basée à Château-Arnoux-Saint-Auban. Entre plaisir du goût, éducation culinaire et équilibre alimentaire, découvrez les coulisses de cette cuisine pour voir comment sont élaborés les repas servis aux élèves.**

**En matière de diététique, l'UPC suit le code GEMRCN** (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), qui établit la quantité à consommer et la fréquence à laquelle les différents types d'aliments doivent apparaître. Ainsi, sur une période de vingt jours, les élèves peuvent manger quatre fois des fritures, dix fois un accompagnement de légumes ou de féculents, trois fois des pâtisseries...

En se basant sur ces fréquences, l'UPC n'a plus qu'à déterminer les plats adaptés à insérer dans une grille de menu vierge, élaborée à l'avance et validée par une diététicienne.

Afin de garantir que chaque élève puisse disposer d'un repas selon son goût, deux entrées, plats, accompagnements et desserts différents sont proposés. **Dans la mesure du possible, l'UPC essaie de concevoir des menus à même de plaire aux élèves.** Cependant, en raison de la saisonnalité des produits et dans un souci d'éviter les répétitions, certains repas sont parfois composés d'aliments moins appréciés des jeunes, comme des épinards ou des salsifis. Afin de limiter le gaspillage, les cuisiniers agrémentent toutefois ces produits d'une sauce ou les préparent, par exemple en gratin. L'UPC veille également à la cuisson des aliments. En effet, s'il est généralement conseillé de manger les légumes mi-cuits/croquants, la plupart des collégiens les préfèrent plus cuits.

**Pour l'UPC, le temps du repas est un moment privilégié pour découvrir de nouvelles saveurs.** Depuis plusieurs

années, elle organise une fois par mois un menu thématique composé de plats typiques d'une région française ou d'un pays du monde. Depuis janvier 2021, les collégiens peuvent d'ailleurs voter pour choisir à l'avance leurs menus thématiques préférés sur :

[www.keskonmange04.fr](http://www.keskonmange04.fr).

Au-delà des plats, la découverte de nouvelles saveurs passe aussi par la consommation de denrées de qualité. L'UPC travaille donc depuis 2010 avec la démarche RégAL (Réseau de Gouvernance Alimentaire Locale) afin de s'approvisionner en produits bio et locaux : fruits et légumes, pâtes, petit épeautre, laitages, viande... **Cette initiative permet aux élèves de découvrir les richesses gastronomiques de notre département tout en permettant à l'UPC de contribuer à l'économie locale grâce aux circuits courts.**

*Pour en savoir davantage*

rendez-vous sur  
[www.keskonmange04.fr](http://www.keskonmange04.fr) ou sur  
[www.gemrcn.fr](http://www.gemrcn.fr)



## Ces agents qui font notre département Portrait de David Leroy

Chaque jour, des centaines de femmes et d'hommes œuvrent pour faire de notre département un territoire d'exception. Dans ce numéro, nous vous présentons David Leroy, chef de cuisine à l'Unité de Préparation Culinaire (UPC).

« Je suis chef de cuisine à l'UPC, qui prépare les repas pour neuf collèges du département. En dehors de mon travail en cuisine, mon rôle, avec mon collègue Laurent, consiste à établir des menus équilibrés qui plairont aux élèves. Bien sûr, ce n'est pas possible de leur plaire à tous, mais on fait des menus à choix, de façon à ce qu'ils puissent privilégier les plats qu'ils aiment davantage.

« Depuis le début de l'année, on a d'ailleurs mis en place un système de menus à thèmes une fois par mois. Les élèves peuvent voter pour choisir ceux qu'ils préfèrent. C'est une façon de les impliquer et de leur faire découvrir des plats du monde entier.

« Les repas sont toujours préparés pour le lendemain, sauf pour les lundis, où ils sont préparés le vendredi. Ils peuvent être gardés pendant trois jours (voire quatre pour certains aliments), parce qu'on travaille en liaison froide, ce qui veut dire qu'on les refroidit selon des normes d'hygiène spécifiques. Les plats sont livrés dans les différents restaurants scolaires le jour de la consommation. Les cuisiniers des collèges préparent sur place les entrées et les desserts d'après le menu qu'on a établi, mais les plats

principaux et les accompagnements sont préparés à l'UPC.

« Pour ce faire, on arrive entre 5 h et 6 h et on travaille jusqu'à 14 h, du lundi au vendredi. Comme l'organisation est prévue la veille, on sait déjà quels produits doivent être travaillés en priorité et qui doit faire quoi. On n'a pas à y réfléchir le jour même, ce qui nous évite de courir. En cuisine, on est une équipe de six personnes, dont moi, Laurent (le chef de production) et un agent chargé de la décontamination, des légumes frais, de la coupe et de la mise en barquettes.

« Je fais ce travail depuis bientôt sept ans, mais j'avais déjà fait 26 ans dans le privé, et la lassitude m'avait gagné. Je suis rentré à l'UPC par hasard, après avoir rencontré le directeur du service départemental des collèges. Par la suite, avec deux de mes collègues, on a passé le concours d'agent de maîtrise : on l'a tous les trois réussi du premier coup, ce qui était une fierté. Aujourd'hui, mon travail me plaît parce que je ne fais pas que de la cuisine : je passe beaucoup de temps à faire des recherches sur la diététique et à trouver des recettes originales pour les menus à thèmes.

« Chaque année, le Département nous alloue un budget conséquent pour qu'on puisse utiliser un maximum de produits bio, frais et locaux. C'est une belle démarche, parce qu'elle nous permet de nous démarquer de certaines grosses cuisines centrales. On a une bonne marge de manœuvre pour faire les choses correctement. »





# Musées

## Travaux et expos :

### Musée de Préhistoire des gorges du Verdon

En 2021, le Musée de Préhistoire des gorges du Verdon célèbre ses 20 ans et les Journées de la Préhistoire de Quinson leurs 30 ans ! Une programmation spéciale anniversaire vous attend tout au long de l'année. Le musée va également amorcer un projet aussi ambitieux qu'indispensable pour son travail de médiation culturelle : la construction d'un nouveau site d'habitations préhistoriques.

#### Un nouveau site d'habitations préhistoriques

Début 2021 va débuter l'aménagement d'un nouvel espace de médiation consacré à l'habitat préhistorique à proximité immédiate du musée et du parking, le « village préhistorique » actuel, situé en bord de Verdon, pouvant être sujet aux inondations.

**Cinq habitats et un dolmen seront reconstitués grandeur nature d'après des données archéologiques et selon des techniques de construction traditionnelles.** Ils seront le cadre des ateliers pédagogiques du musée, mais seront également accessibles en visite libre, afin de susciter une réflexion sur les modes d'habitat passés, présents et à venir. Le site sera aussi équipé d'un stand de tir à l'arc et au propulseur et d'un lieu de fouilles fictives. Dans un espace végétalisé, le parcours de visite proposera au public plusieurs points d'informations sur les habitats et l'environnement préhistoriques.

Ce projet est estimé à 1,4 M€ et a reçu une subvention FEDER de 852 480,39 € dans le cadre du programme européen PITEM PaCE.

#### « Bienvenue chez les Préhistos »

Cette exposition vous propose de découvrir la vie quotidienne d'une famille préhistorique à travers une mise en scène immersive, ludique et originale ; une présentation volontairement humoristique et décalée pour petits et grands !

**Qui est la famille Préhistos ?** Le papa, Bon'Hom, est sapiens ; la maman, Opinex, est néandertalienne. Ce curieux mélange a donné naissance à deux enfants : Mi'Hom et Lilex.

**En déambulant dans le décor vintage d'une maison familiale des années 1950, vous serez immergé dans une Préhistoire plus proche, plus humaine et plus concrète.** Le mobilier, chiné et recyclé, s'offre en partie à l'exploration et à la manipulation : vous pourrez ouvrir tiroirs et placards, et même vous asseoir dans un fauteuil du salon pour regarder une vidéo sur l'histoire de l'évolution humaine.

Au fil des différentes pièces, vous découvrirez le mode de vie de cette famille : l'histoire de leurs origines, ce qu'ils mangent, comment ils s'habillent et se parent, se logent et chassent. De nos couteaux à nos colliers, cette exposition vous invite à prendre conscience

et soin de l'héritage de nos ancêtres. Cette exposition est programmée jusqu'au 15 décembre 2021.



Musée de Préhistoire des gorges du Verdon (Quinson)

04 92 74 09 59

[www.museeprehistoire.com](http://www.museeprehistoire.com)

[www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon](https://www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon)

MuseePrehistoireGorgesduVerdon



Musée de Préhistoire des gorges du Verdon

# départementaux tout sur la saison 2021 !

## Salagon, Musée et Jardins

Le prieuré de Salagon est incontestablement l'un des sites culturels les plus riches de notre département, comme en attestent les nombreuses expositions qui, au fil des ans, ont magnifié les salles de ce monument unique. En 2021, Salagon ne fera pas exception à la règle et vous proposera des expositions exceptionnelles dans des salles entièrement rénovées et de nombreuses activités dans les jardins.

### Rénovation des salles d'exposition et accessibilité

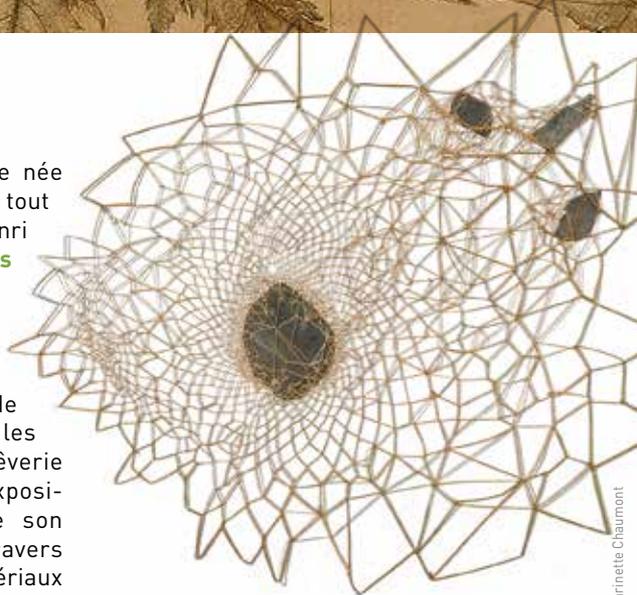
Le musée de Salagon possède pas moins de quatre salles dédiées aux expositions temporaires. **En 2021, le Département va initier une série de travaux visant à rénover intégralement ces pièces.** Ce chantier comprendra également la création d'une nouvelle entrée, l'installation d'un ascenseur, la mise en place d'un éclairage muséographique, la sécurisation des œuvres et le remplacement des menuiseries. Ces travaux devraient s'achever en mai 2021, de façon à ce que de nouvelles expositions puissent s'approprier les salles entièrement rénovées dès juin.

**Les jardins ne seront pas en reste, car des travaux d'aménagement d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite auront lieu en automne.** Ce cheminement reliera l'allée d'accès principal aux jardins modernes, puis à l'entrée des salles d'exposition temporaire.

Ces travaux sont évalués à 1 M€ et seront financés à hauteur de 550 000 € par le Département.

### « Jardin silencieux », de Marinette Cueco

Marinette Cueco est une artiste née en 1934. Originaire de Corrèze, tout comme son époux, le peintre Henri Cueco, **ses œuvres sont inspirées par leurs longues promenades dans la nature.** Son « jardin silencieux », inanimé, mais aussi empreint de poésie et d'imaginaire, se découvre dans l'église de Salagon. Il invite inexorablement les visiteurs à la contemplation, la rêverie et la méditation. Dans cette exposition, Marinette Cueco dévoile son rapport intime à la nature au travers d'œuvres réalisées avec des matériaux récoltés au cours de ses promenades, témoignages tangibles de sa sensibilité à la terre et aux plantes, de sa patience et de sa minutie. **L'exposition « Jardin silencieux » vous propose pour la première fois de découvrir toute la diversité des créations de cette artiste** et leur évolution au cours des différentes périodes de création : herbiers, entrelacs, installations au sol, tressages... Toutes ces œuvres rentrent en résonance directe avec le site de Salagon, des œuvres végétales qui dialoguent avec les jardins ethnobotaniques aux « pierres captives » qui renvoient au bâtiment lui-même.



Dans une vidéo installée dans l'exposition, Marinette Cueco vous parle elle-même de son travail.

**Cette exposition est programmée jusqu'au 10 août 2021.**

Salagon Musée et Jardins

Salagon, musée  
et jardins (Mane)

04 92 75 70 50

[www.musee-de-salagon.com](http://www.musee-de-salagon.com)

[www.facebook.com/museesalagon](https://www.facebook.com/museesalagon)



## IT04, une agence au service des territoires



Créée en 2017 à l'initiative du Département, IT04 (Ingénierie et Territoires) est une agence départementale dont la tâche est d'accompagner les collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets relatifs à l'eau et à la voirie. Elle offre de nombreuses prestations qui en font un outil unique, aussi bien pour les communes que pour les intercommunalités.

### Un fonctionnement mutualisé

IT04 propose ses services à ses 167 adhérents\* en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets d'aménagement et de développement. Pour ce faire, **elle mise sur la mutualisation des compétences et sur une gouvernance partagée**, qui permet à chaque membre d'influer sur les choix de la structure.

Les adhérents de l'agence demeurent donc maîtres d'ouvrage de leurs projets. En effet, IT04 ne fait que développer des solutions pour répondre à leurs besoins en s'appuyant sur les compétences mutualisées de ses membres, à commencer par le Département, qui met à sa disposition d'importants moyens humains et matériels.

**IT04 est donc une « boîte à outils » de l'ingénierie publique**, qui répond de façon personnalisée aux demandes de ses adhérents en respectant trois objectifs de travail : la transparence, la neutralité et l'efficacité.

### Un vaste champ d'expertise

**L'eau et la voirie sont au cœur de l'action d'IT04.** Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, l'agence réalise des diagnostics des ouvrages et des équipements, offre son assistance pour la réalisation de certaines obligations réglementaires des adhérents (autocontrôles, dossiers environnement...), apporte son appui pour optimiser les performances des services et assiste la maîtrise d'ouvrage sur des opérations d'investissement (par exemple la création d'une station d'épuration).

**IT04 jouit par ailleurs d'une expertise dans le domaine de la voirie.** Elle propose notamment son assistance à maîtrise d'ouvrage sur les différents travaux d'aménagement et offre un soutien technique pour l'entretien du patrimoine routier. Plus globalement, l'agence aide ses adhérents dans leurs recherches de financements et les accompagne dans l'élaboration de leurs dossiers administratifs et techniques.

### Un point sur l'actualité

Au cours de sa dernière assemblée générale, **IT04 a manifesté le souhait d'accompagner ses adhérents de façon plus globale.** Lors de l'assemblée départementale du 11 décembre dernier, le Département a rendu cela possible en mettant en place une direction associée regroupant les services dédiés aux objectifs portés par IT04 et en créant des unités voirie et bâtiment affectées aux missions de l'agence. Ce faisant, IT04 dispose désormais de moyens qui lui permettront de développer une offre plus large et d'être plus disponible pour accompagner ses adhérents tout au long de la durée de vie de leurs projets. **La montée en charge sera progressive et permettra à l'agence de s'inscrire dans une nouvelle dynamique.**

### Pour en savoir davantage

Rendez-vous sur [www.it04.fr](http://www.it04.fr)

\* IT04 rassemble 153 communes, 7 communautés de communes/agglomérations, 6 syndicats de l'eau et le Département.

## Focus sur... la Capsule

Toujours désireux de vous faire découvrir les richesses culturelles de notre département, nous vous amenons à Manosque, dans « La Capsule », salle de concert propulsée par la MJC, qui assure une programmation variée, forte d'un engagement humain exemplaire.

### *Une salle historique*

**La Capsule, c'est avant tout une longue histoire écrite par des professionnels et des bénévoles passionnés par les musiques actuelles.** En effet, en 1995, la MJC organise son premier concert dans le « Café Provisoire ». Le succès est au rendez-vous et ce qui était temporaire s'installe dans la durée, si bien qu'en 2005 la MJC obtient le label Lieu de Développement Musiques Actuelles. Cependant, le temps passe et la salle se fait un peu oublier, malgré une fréquentation stable. En 2020, la MJC décide donc de redonner un second souffle à son projet musiques actuelles. Ainsi, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Café Provisoire devient La Capsule. **La salle s'offre un nouvel habillage et surtout, la MJC mise sur l'avenir !**

### *Quand musique rime avec éthique*

**Depuis ses débuts, la MJC de Manosque est convaincue que les musiques actuelles doivent être un outil de lien social, d'ouverture et de décroisement.** Ainsi, tous les concerts programmés à La Capsule se veulent abordables (entre 10 et 15 €), ce qui est possible grâce au soutien financier apporté par de nombreux partenaires, comme la Région, le Département, Duranc Luberon Verdon Agglomération, la Ville de Manosque et le Centre national de la musique. En 2020, le Département a alloué une subvention de 7000 € à la MJC. Cette volonté d'ouverture se retrouve également dans les concerts que la MJC organise régulièrement dans les quartiers prioritaires de Manosque, pour

**permettre aux jeunes éloignés de la culture d'en bénéficier et de mettre en avant leurs propres talents.** La MJC travaille aussi en lien avec le milieu scolaire, notamment la section musique du lycée Esclangon, qui peut ainsi découvrir les petites mains indispensables qui font les grands concerts. La MJC s'est également inscrite dans une démarche éthique, pour devenir un véritable acteur économique du territoire. Vente de bières locales lors des concerts, repas préparés avec des produits locaux pour les artistes, partenariat avec Blablacar pour limiter les émissions de gaz à effet de serre... **tous les moyens sont bons pour protéger la planète en créant du lien.**

### *Une salle unique*

La Capsule peut accueillir jusqu'à 230 spectateurs, ce qui garantit une ambiance conviviale, au plus près de la scène et des artistes. Grâce à sa programmation variée, tendant aussi bien vers le jazz et le rock que vers l'électro et le rap, elle rayonne sur l'ensemble de l'agglomération et au-delà. Avec une trentaine de soirées par an et un équipement son et lumière dernier cri, **La Capsule proposera toujours un concert et une ambiance selon vos goûts.**

### *Pour en savoir davantage*

Rendez-vous sur  
[www.mjc-manosque.com](http://www.mjc-manosque.com)



# LE BILLET DU CENTRE D'ASTRONOMIE\*

## Venez rencontrer le premier spationaute français !

**Le 22 juillet 2021, le Centre d'Astronomie de Saint-Michel-l'Observatoire aura l'honneur de recevoir Jean-Loup Chrétien, premier Français à être allé dans l'espace en 1982. Revenir sur sa carrière exceptionnelle - débutée dans l'armée comme pilote de chasse, puis pilote d'essai avant de devenir spationaute - c'est d'ores et déjà commencer à voyager !**

**Jean-Loup Chrétien est le premier Français et le premier Européen de l'Ouest à s'être rendu dans l'espace**, en participant en 1982 à la mission franco-soviétique PHV (Premier Vol habité). Après un entraînement de deux ans à la Cité des étoiles, près de Moscou (URSS), afin de préparer cette mission, il effectue 189 heures de vol spatial à bord du vaisseau Soyouz T-6 et de la station Saliout 7 (du 25 juin au 2 juillet 1982).

Le 26 novembre 1988, Jean-Loup Chrétien décolle de Baïkonour (Kazakhstan) à bord de Soyouz TM-7. Deux jours plus tard, il rejoint la station orbitale Mir et, le 9 décembre 1988, il effectue une sortie extravéhiculaire en compagnie d'Alexandre Volkov (commandant du vaisseau Soyouz) : il passe alors plus de 5 h 57 dans l'espace afin d'installer une antenne sur une structure. **Nouveau record battu pour une sortie extravéhiculaire !**

En janvier 1997, l'astronaute français est affecté au vol STS-86 de la navette spatiale américaine Atlantis, qui doit réaliser un amarrage avec Mir. Il décolle le 26 septembre 1997 et passe près de onze jours sur orbite.

En tout, Jean-Loup Chrétien a effectué trois missions et totalise 43 jours dans l'espace. **Il est entré dans la légende de la conquête spatiale.** Lors de sa visite au Centre d'Astronomie, le spationaute racontera ses aventures et les multiples anecdotes associées. Ne manquez pas ce rendez-vous et venez voyager dans l'immensité de l'Univers à ses côtés !

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du Festival l'Été Astro, organisé par le Centre d'Astronomie. Au cours de ces 20 dernières années, des intervenants prestigieux s'y sont succédé (André Brahic, Hubert Reeves, Patrick Baudry, Sylvie Vauclair...), confirmant la démarche phare du Centre : **rendre accessibles les mystères de l'Univers.** L'Été Astro est un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés d'astronomie et pour le grand public : observations du Soleil, observations aux télescopes, soirées découvertes, pique-niques au crépuscule sont autant d'événements qui vous emmèneront dans un merveilleux voyage. **Nouveauté 2021 : le Planétarium de Haute-Provence vous accueillera pour des séances en famille (à partir de 5 ans) et**

**tous publics.** Confortablement installé sous le dôme, vous vivrez une expérience scientifique forte en émotions et en réalisme. Venez découvrir un haut lieu de rêve et de spectacle au service de l'astronomie !

**L'Été Astro aura lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 18 septembre 2021\*\*.**



*Plus d'informations sur*

[www.centre-astro.fr](http://www.centre-astro.fr)

Tél. 04 9276 69 69

[contact@centre-astro.fr](mailto:contact@centre-astro.fr)

Par upload by w:User:Rama, from NASA photo  
<http://www.isc.nasa.gov/Bios/portraits/chrretien.jpg>, Domaine public,  
<https://commons.wikimedia.org/wiki/index.php?curid=210867>

\* Ce billet est assuré par l'équipe du Centre d'Astronomie.

\*\* Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à l'été 2021.

Les Archives départementales racontent...

# Éradiquer la petite vérole au XIX<sup>e</sup> siècle

## Les premières campagnes de vaccination

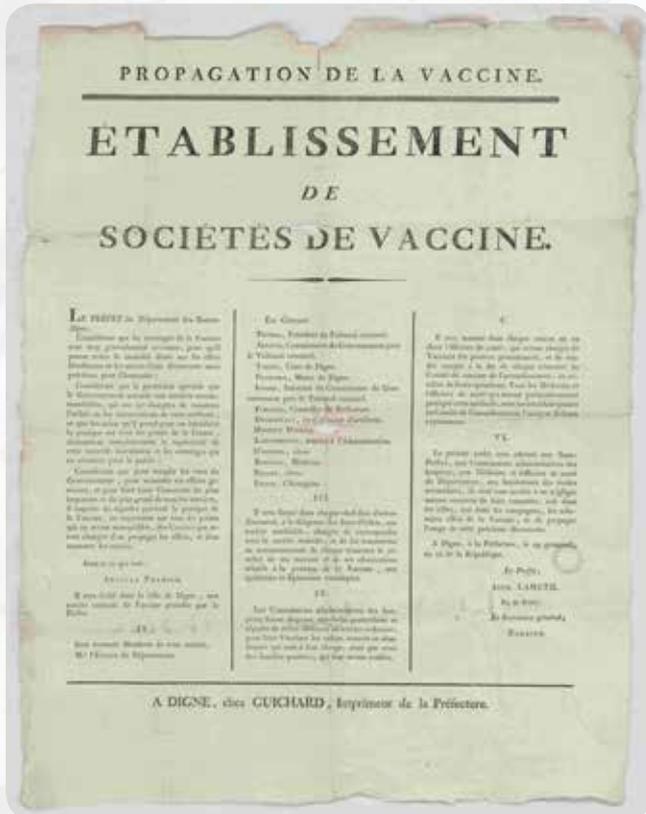


Illustration : AD AHP, 114 Fi, Propagation de la vaccine. Établissement de sociétés de vaccine, Digne, 29 germinal an 12 (19 avril 1804)

**L'exemple plutôt que la coercition.** Afin que les premières campagnes nationales contre la maladie soient couronnées de succès, telle est la recommandation du « comité central de vaccine » en charge de la diffusion des bonnes pratiques. En 1806, le ministre de l'Intérieur alerte ses préfets : « *N'oubliez pas qu'en voulant procurer un bien réel, on peut, en prenant des mesures coercitives et violentes, s'exposer à voir évanouir jusqu'à l'espérance de l'adoption des pratiques les plus avantageuses.* »

La petite vérole tue particulièrement les enfants : selon une circulaire du ministère de l'Intérieur de mai 1803, elle « *mois-sonne souvent le tiers* » de ceux qui l'ont contractée lors des épidémies, et un sur six ou sept lors des années ordinaires . En 1816, le préfet des Basses-Alpes de la Restauration avance que si la maladie « *ne fait pas périr les enfants, [elle] leur laisse le plus souvent des difformités hideuses et repoussantes, ou les prive de l'usage de quelque membre* ». **Une seule solution donc : la vaccine, qui remplace l'inoculation pratiquée jusqu'alors, avec pour premier public les « hospices d'enfants ».**

La nouvelle technique a de quoi inquiéter les adultes : il ne s'agit pas moins d'injecter un « *fluide vaccin* » « *de bras à bras* », avec le risque de transmettre des maladies. De surcroît, l'injection n'est pas une mince affaire : à Digne, entre le 20 mars et le 9 juin 1808, un médecin vaccine 32 personnes, en pratiquant

deux voire trois piqûres à chaque bras. **L'apparition de boutons confirme la réussite du vaccin.**

Des préfets montrent l'exemple : en 1805, le secrétaire du comité central relève que les préfets de Metz et de Besançon se sont fait vacciner alors que les préfets d'Amiens, de Liège et de Gap ont fait vacciner leurs enfants. L'administration s'appuie encore sur les maires et les ecclésiastiques. L'évêque de Digne, Mgr de Miollis, soutient l'initiative gouvernementale. **Dans les Basses-Alpes, en 1806, 1854 personnes, surtout des enfants, ont été piquées.**

Il reste toutefois à lutter contre l'appât du gain d'hommes de l'art qui vaccinent à la hâte et contre les « *empiriques et les charlatans* », qui diffusent des remèdes « miracles ». Il s'agit surtout de surmonter les réticences de parents, dont certains regardent, selon le médecin Honnorat, « *la petite vérole comme une maladie utile et dépuratoire* ». Quant à l'analyse du sous-préfet de Castellane, elle est sans nuances : **il faut vaincre « l'ignorance, la grossièreté et l'entêtement » !**

\* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales



## Majorité départementale

Le 11 janvier, Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'Insertion, était présente dans les Alpes de Haute-Provence pour visiter l'Atelier des Ormeaux (Manosque). Cette association conventionnée par l'État en qualité de Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) est bien connue dans le milieu social local, notamment grâce à ses chantiers d'insertion couture et espaces verts et à sa boutique. Le Département lui a alloué une subvention, ainsi qu'à neuf autres SIAE. Le soutien de ces structures est une mesure forte du Programme Départemental d'Insertion, auquel le Conseil départemental consacre 650 000 € en 2021.

Cette année, le budget consacré à l'insertion s'élève à plus de 30,7 M€, soit 3,5 M€ de plus qu'au budget primitif 2020. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du rSA en raison de la crise. Pilier des solidarités, le rSa représente près

de 29 M€ par an, auxquels s'ajoutent 70 000 € dédiés aux fonds CLI (commissions locales d'insertion), qui sont des aides individuelles pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du rSa.

Avec un budget de 885 000 €, le Département est également très engagé dans les Parcours Emploi Compétence. Ce programme, destiné aux publics les plus éloignés du marché du travail, repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement et a pour objectif d'aider les personnes à réussir une insertion durable.

En cette période particulière, le Département est fier d'agir pour soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle.

*Jean-Christophe Petrigny,  
pour la majorité départementale*

## Groupe Territoire démocratique social et européen

La crise sanitaire que nous traversons et à laquelle nous devons faire face bouleverse profondément notre quotidien.

Nous avons dû apprendre à nous protéger contre ce mal invisible et meurtrier qui aura, au-delà des disparitions, de nombreuses et graves répercussions économiques et sociales.

Nous devons agir pour l'emploi. Innover et investir.

L'humain et les chaînes de valeurs locales ont plus que jamais de sens et vont de pair avec la valorisation de nos richesses, de nos savoir-faire.

Mais voyons plus loin, ne nous contentons pas de prendre et de recycler les idées des autres.

Le tourisme social n'est pas un gros mot. Nous devons attirer et retenir tous les publics qui sont indispensables pour nos producteurs garants des circuits courts, pour nos commerçants, nos artisans et entreprises, pour nos villages, villes et nos pôles touristiques : l'enjeu est de taille.

Les Alpes de Haute-Provence gagneront le pari de l'attractivité quand elles dépasseront ce que les autres font déjà.

Il y a une envie d'authenticité, de valeur forte, de nouveauté, de créativité.

Soyons forts. Redonnons confiance aux Bas-Alpins. Ce sont les élus de terrain, municipaux et départementaux qui permettront de répondre avec efficacité aux enjeux qui sont les leurs et les vôtres. Nous avons besoin d'un souffle nouveau venu des territoires pour avoir un avenir plus heureux dans notre beau département.

Menons-le ensemble !!!

*Evelyne Faure, Patricia Granet, Alberte Vallée, Khaled Benferhat, Serge Carel, Claude Fiaert et Jean-Yves Roux  
Pour le groupe « Territoire démocratique social et européen »*

## Indépendants

### UNE VIE DE CHIEN

Même si je ne vois pas plus loin que le bout de ma truffe, je sens bien que mon maître n'est pas dans son assiette. J'ai beau lui ramasser cette balle avec le même entrain, je le fais d'ailleurs uniquement pour le satisfaire, je le sens triste, comme inquiet. Il ne me couve pas une mauvaise maladie quand même ? Pourtant, le matin quand il ouvre ma niche et me sert à manger, un soleil radieux pointe déjà à l'horizon ; je me sens d'attaque pour une bonne balade. Mais non il s'enferme devant son poste et s'angoisse comme tétanisé par ces jacassantes envolées de blouses blanches qui sont d'accord sur rien mais je les vois bien comme des machines à fabriquer de la peur. Alors il se lève et dit à ma maitresse : si tu crois que je vais me laisser entuber !

Avant quand il lui arrivait de le dire ça prêtait plutôt à sourire ; maintenant c'est comme une tragédie.

Mais voilà qu'à l'instant un coup de téléphone lui apprend que son docteur l'attend pour une piqûre ; moi à sa place ça ne me ferait pas rigoler, mais c'est incroyable le bonheur que ça lui procure. Je sens que nous allons partir à la chasse aux vaccins...

Aimer la vie plutôt qu'avoir peur de la mort disait Montaigne.

*Serge Sardella, Guylaine Lefebvre*

En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié.  
Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus,  
contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.



## En bref...

### Solidarités



© Frédéric Exubis

• **rSa + revenus saisonniers : le cumul est possible !** Vous êtes allocataire du rSa et souhaitez faire une activité saisonnière agricole ? Votre allocation est maintenue dans la limite de 300 h sur 6 mois. Cette action exceptionnelle est menée par le Département jusqu'au 16 octobre dans le cadre de la crise de Covid-19.

Comment en bénéficier ?

- 1 J'informe le service insertion du Département de mon recrutement pour vérifier mon éligibilité à l'adresse mail suivante : [insertion.rsa@le04.fr](mailto:insertion.rsa@le04.fr). Je précise mon nom, mon prénom et mon numéro d'allocataire CAF ou MSA.
- 2 J'envoie mes documents (contrat(s) de travail et bulletin(s) de salaire) par mail ou par courrier (Hôtel du Département, Direction des Solidarités - Service Insertion, 13 rue du Docteur Romieu, CS 70216, 04995 Digne-les-Bains Cedex 9).
- 3 Je déclare l'ensemble de mes ressources et changements d'activités lors de ma déclaration trimestrielle de ressources.
- 4 Après étude de mes droits, le Département transmet ma demande à la CAF ou à la MSA.

Pour plus d'informations, contactez le service insertion au **04 92 30 07 08** ou par courriel ([insertion.rsa@le04.fr](mailto:insertion.rsa@le04.fr)).

### Solidarités

Depuis plusieurs années, les Départements demandent sans succès une meilleure compensation des revalorisations du rSa, décidées par l'État. Forts des récentes conclusions du tribunal administratif de Paris, qui légitime le bien-fondé de leur démarche, 17 Départements, dont les Alpes de Haute-Provence, ont lancé une démarche contentieuse pour obliger l'État à honorer ses engagements. Le préjudice global est estimé à 5 676 944 881 €.

Dans le contexte social et économique actuel, les Départements sont en première ligne pour assurer l'insertion sociale et l'accompagnement de nos concitoyens les plus fragiles. Le défaut de compensation de l'État pénalise fortement leur capacité à engager de nouvelles actions nécessaires pour faire face à l'accroissement du nombre d'allocataires du rSa.

### Santé

Acteur majeur des politiques de santé publique sur son territoire, le Département a mis à la disposition de la Préfecture et de l'ARS l'ensemble des moyens dont il dispose pour mener la campagne de vaccination contre le Covid-19. Sept médecins et dix infirmières issus des équipes du Département se mobilisent ainsi dans les centres de vaccination. Si nécessaire, les agents du Département pourront également intervenir pour vacciner les résidents et les personnels des résidences autonomes.

## Routes...

[info@route04.fr](http://info@route04.fr)

**Digne-les-Bains** : Depuis 1894, le pont des Arches, situé sur la RD900A, enjambe la Bléone pour relier le centre-ville de Digne-les-Bains au quartier Champourcin, à la dalle aux ammonites et aux vallées de la Blanche et de l'Ubaye. Cependant, le Département envisage aujourd'hui de remplacer cet ouvrage. En effet, l'ancien pont souffre de dégradations d'usure, d'un problème de sous-dimensionnement et d'une incompatibilité avec les futurs projets d'aménagement de piste cyclable.

Le nouveau pont, plus large (12,5 m), devrait permettre le croisement des véhicules, y compris des poids lourds. Une voie cyclable, séparée de la chaussée par un séparateur en béton, devrait être intégrée au projet afin de raccorder le centre-ville à la dalle aux ammonites.

Ce projet, estimé à 10,5 M€, sera voté lors de la prochaine assemblée départementale. Les travaux, dont la durée totale est estimée à 18 mois, devraient être lancés en 2022.

## Archives départementales

### Expositions

**Afin de respecter les mesures de distanciation, cinq personnes maximum seront acceptées dans les espaces d'exposition.**

- *L'Affaire, Lurs, 4 août 1952 - Jusqu'à l'été 2021.*
- *Lieux abandonnés, la Haute-Provence au fil du temps - Jusqu'en décembre 2021.*

### Conférence-débat

- *Signes, été 1944. La Résistance massacrée*, par R. Mencherini, historien. Projection du film *Signes 1944-2019. Hommage de la jeunesse à la Résistance*. 8 avril, 18 h.

### Lecture d'archives

- *Vie rurale à Peipin et dans les Basses-Alpes du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*, par les comédiens de la Mobile Compagnie. Église de Peipin, 15 avril, 18 h.
- *Faits divers bas-alpins XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, par les comédiens de la Mobile Compagnie. Archives départementales, 22 avril, 18 h.

Tél. **04 92 74 09 59**  
[www.archives04.fr](http://www.archives04.fr)



Vue d'artiste du futur pont.

## Centre d'Astronomie

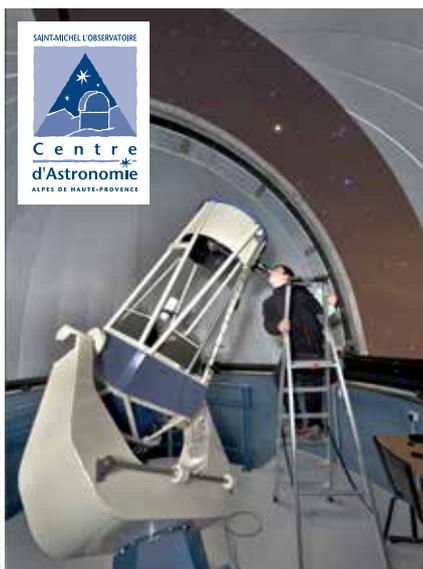
### • Observations du Soleil

Découverte de notre étoile et observation aux instruments : 3 et 13 mars, 10, 14, 21 et 28 avril à 14 h.

### • Soirées découverte

Présentation de l'astronomie et de son histoire, découverte du ciel nocturne avec pointage laser et observation aux instruments : 13 mars et 10 avril à 21 h.

Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09  
www.centre-astro.com



©Centre d'Astronomie



## Au musée de Préhistoire des gorges du Verdon

### Expositions

- **Bienvenue chez les Préhistos** : découvrez la famille Préhistos et leur mode de vie au fil des pièces de leur maison. Jusqu'au 15 décembre.
- **Préhisto'art du Verdon** : découvrez une sélection d'œuvres artistiques contemporaines autour de la Préhistoire réalisées dans le cadre de la manifestation L'Art de Mai. Jusqu'au 30 septembre.

### Animations vacances scolaires

Pour les vacances de printemps, le musée vous propose une programmation spécifique : des animations au village préhistorique, des excursions et visites de la grotte de la Baume Bonne et des visites guidées du musée par un médiateur. Dates et horaires sur le site internet.

### Événements

- **Week-end Télérama** : le musée ouvre ses portes gratuitement aux porteurs du Pass Télérama. 20 et 21 mars, de 10 h à 18 h.



©Musée de la Préhistoire des Gorges du Verdon

- **Visite théâtralisée du musée** : pour ses 20 ans, le musée vous propose une visite unique en compagnie du Professeur Strautmann, préhistorien de génie à la personnalité fantasque (ou plutôt l'inverse), d'une médiatrice passionnée et de la célèbre artiste contemporaine Marouchka Petrouchka, qui fera ressurgir de la Préhistoire des instruments de musique oubliés. Par l'association de spectacle vivant PADAM NEZI. 25 avril.



Musée de Préhistoire des gorges du Verdon

## Centre culturel René Char

### DIGNE-LES-BAINS

- **6 mars** : *Murmur*, H. Risterucci, O. Blond (théâtre, clown) : 19 h 30.
- **10 mars** : *Rébus*, Cie Filalo (théâtre vocal et visuel, jeune public) : salle de l'Ermitage (Digne-les-Bains) : 10 h.
- **13 mars** : *La concession du diable*, Cie du Grimoire (théâtre) : 19 h.
- **19 mars** : Will Barber (blues, country, rock) : 21 h.
- **20 mars** : *Doctor, do something*, Képa (blues, folk) : 21 h.
- **27 mars** : *Haydn, dernières paroles en slam*, Quator Debussy (musique classique, slam) : 21 h.
- **29 mars - 1<sup>er</sup> avril** : Rencontres cinématographiques de Digne-les-Bains.
- **8 avril** : *Escapade en Bohême*, M-F Arakélian, Y. Le Roux Sedes, J-F Gabriel (musique classique) : 19 h.
- **10 avril** : *Le temps qu'il faut*, Thibaud Defever & le Well Quartet (chanson, spectacle musical) : 21 h.
- **14 avril** : *C'est quoi une forêt ?*, Cie La Mâchoire 36 (théâtre d'objets et de bricolage, jeune public) : salle de l'Ermitage (Digne-les-Bains), 15 h.
- **16 avril** : *Petits héros*, Cie Teatro del Piccione (théâtre) : palais des Congrès (Digne-les-Bains), 20 h.
- **17 avril** : *Nous n'irons plus au bois*, Cie Reveida (danse, arts plastique, jeune public) : 10 h.
- **23 avril** : *Rabia*, Paloma Pradal (musiques du monde, flamenco, jazz) : 21 h.



©Képa

Tél. 04 92 74 09 59 • www.museeprehistoire.com

[www.facebook.com/ MuseePrehistoireGorgesduVerdon](https://www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon)

www.centreculturelrenechar.fr

En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié.  
Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus,  
contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.



## À Salagon, musée et jardins (Mane) Mane et Jardins Salagon



© Salagon Musée et Jardins

### Expositions

- **Jardin silencieux** - Marinette Cueco : découvrez les œuvres pleines de poésie de cette artiste plasticienne (herbiers, entrelacs, tapis végétaux) dans l'église de Salagon. Jusqu'au 10 août.
- **Intérieur paysan** : les objets tirés des réserves du musée permettent d'imaginer le mode de vie des paysans d'autrefois. Jusqu'au 15 décembre.
- **Exposition permanente - Traces au prieuré** : le nouveau parcours archéologique et son exposition donnent des clés pour comprendre la longue histoire de Salagon. *En partenariat avec le programme européen Alcotra TRA[ce]S.*

### Visites guidées

- **Salagon secret** : découvrez l'histoire du bâtiment, ses utilisations au fil du temps et la vie du musée en visitant les espaces ordinairement fermés au public. Tous les premiers dimanches du mois, à partir du 7 mars : 15 h.
- **Jardin médiéval** : alimentation, soin, artisanat et magie : découvrez les usages des plantes au Moyen Âge. 26 avril : 15 h.
- **Traces au prieuré** : l'histoire de l'occupation du site du Néolithique à nos jours. 30 avril : 15 h.

### Événements

- **Week-end Télérama** : entrée gratuite pour les porteurs du Pass Télérama. 20 et 21 mars : 10 h - 18 h.
- **D'œufs-ci de-là** : chasse aux œufs et autres fantaisies pour animer cette journée pascale. 4 avril : 13 h - 18 h.

### Animations vacances scolaires et ateliers tous publics

Salagon vous propose de nombreux ateliers tous publics, ainsi que des animations pendant les vacances scolaires. Plus d'informations sur le site internet du musée.

### Visites - ateliers

- **Brun d'herbes** : de la couleur au pinceau, laissez la matière végétale s'exprimer sur votre toile. 21 mars : 15 h - 17 h.
- **Instant jardinier** : observation des floraisons de printemps, puis mise en pratique jardinière. 11 avril : 15 h - 17 h 30.
- **Cueillette et cuisine** : balade - atelier : d'observations en cueillettes, découvrez les usages des plantes de Haute Provence et réalisez des recettes que vous dégusterez au cours d'un repas partagé. 25 avril.

[www.musee-de-salagon.com](http://www.musee-de-salagon.com) • Tél. 04 92 75 70 50

[www.facebook.com/museesalagon](https://www.facebook.com/museesalagon)

## Théâtre Durance -

### CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

- **11 mars** : *Qui-vive !*, Cie Rassegna (musique) : 21 h..
- **11 mars** : *Je brûle (d'être toi)*, Cie Tourneboulé (théâtre) : 16 h.
- **11 mars** : *En attendant les Escapades #2*, Ann O'Aro (musique) : 19 h.



Ann O'Aro - © Olivier Padre

- **11 mars** : *Taïga (comédie du réel)*, Cie Cassandre (théâtre) : 21 h.
- **1<sup>er</sup> avril** : *Ballroom*, Cie F (danse) : 19 h.



Ballroom © Nina-Flore Hernandez

- **9 avril** : *Hen*, Théâtre de Romette (marionnettes, musique) : 21 h.
- **15 avril** : *Timeless + Rage*, B. Danse - Po-Cheng Tsai (danse) : 21 h.
- **23 avril** : *La chute des anges*, Cie l'Oublié(e) (cirque, danse, théâtre) : 21 h.

[www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr)

# Et si l'aventure commençait à deux pas de chez vous ?

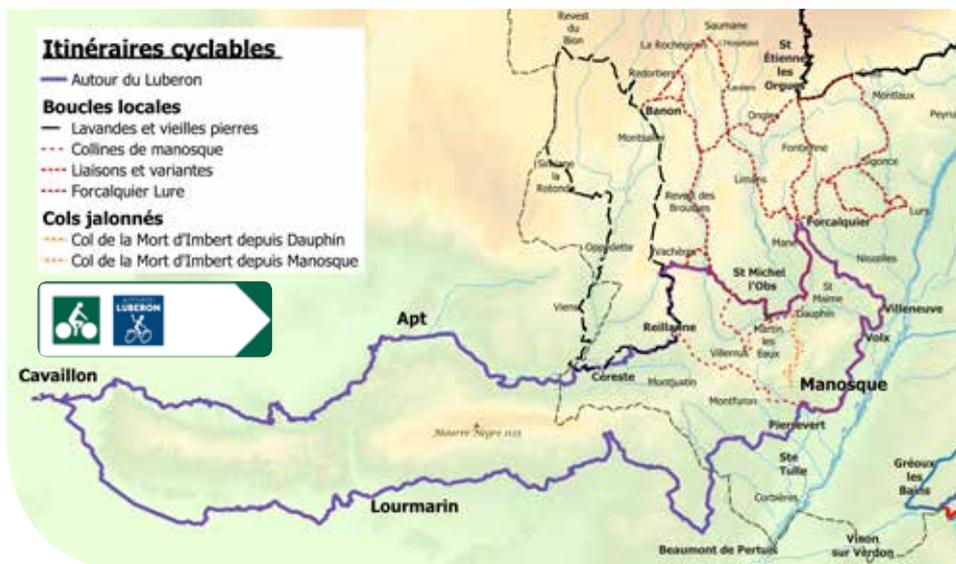
**Partir. Enfourcher son vélo et s'élaner, les sens en éveil.** Faire défiler sous ses yeux les vergers de la Durance, les champs dorés, les coteaux de vignoble. Pique-niquer en écoutant les murmures du Largon. Se laisser emporter par les notes du carillon de Forcalquier. Goûter l'effervescence des marchés provençaux. Faire un détour par Aubenas-les-Alpes et troquer un livre dans la surprenante roulotte pleine à craquer d'ouvrages. Savourer une sieste sous un chêne, dans l'ombre millénaire du prieuré de Carluç. Se perdre dans le dédale des ruelles de Manosque, de Céreste, de Pierrevert.

Atteindre les sommets à la citadelle de Forcalquier ou à la tour-clocher de Reillanne. Toucher les étoiles, au planétarium de Saint-Michel-l'Observatoire.

**Toutes ces expériences peuvent être vécues à votre rythme, en itinérance à vélo, sur la boucle « Autour du Luberon »,** qui s'étire sur près de 236 km entre les Alpes de Haute-Provence et le Vaucluse. « Autour du Luberon » emprunte majoritairement de petites routes à l'écart des grands flux de circulation. Certaines parties de l'itinéraire, à Céreste et dans le Vaucluse, sont en voie verte (réservées

aux vélos, rollers...) et sont idéales pour une balade découverte avec les plus jeunes.

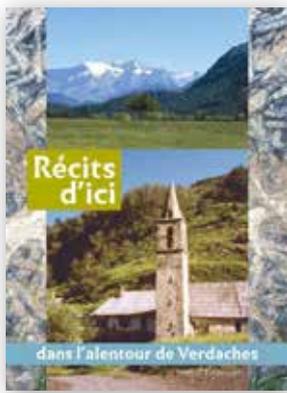
Le Département des Alpes de Haute-Provence réalise actuellement (en mars-avril 2021) le renouvellement complet des panneaux directionnels sur sa partie de l'itinéraire, en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon et l'association Vélo Loisir Provence. La signalisation sera complétée dans les mois à venir côté Vaucluse. **Notre département investit 15 541 € HT dans cette actualisation, qui se poursuivra par celle des panneaux d'information présents sur l'itinéraire, aujourd'hui obsolètes.**



Pour cette échappée belle autour du Luberon, vous trouverez toutes les informations utiles en ligne sur :

- [www.veloloisirprovence.com](http://www.veloloisirprovence.com)  
Vous trouverez une multitude de conseils et de bonnes adresses rassemblés par l'association pour louer ou réparer un vélo, vous loger, organiser vos visites...
- [www.rando-alpes-haute-provence.com](http://www.rando-alpes-haute-provence.com)  
Vous pourrez télécharger de nombreux topos de boucles à vélo à découvrir dans le secteur.
- [www.tourisme-alpes-haute-provence.com](http://www.tourisme-alpes-haute-provence.com)  
Vous pourrez télécharger la trace GPX de l'itinéraire.

**N'attendez plus et enfourchez votre vélo ! L'aventure est à deux pas de chez vous !**

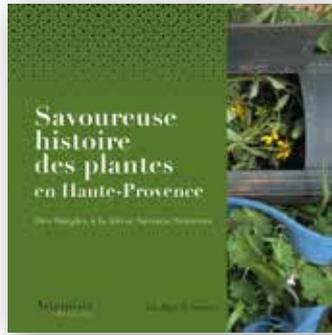


### Récits d'ici dans l'alentour de Verdaches

Michel Estavoyer • Éditions sur mesure  
 Disponible dans les librairies de Seyne-les-Alpes et Montclar et à l'Espace culturel E. Leclerc de Manosque

Dans son deuxième ouvrage, Michel Estavoyer nous embarque une nouvelle fois dans les alentours de Verdaches... le Verdaches « d'il y a déjà bien du temps », marqué par les souvenirs d'instantanés vécus. Ce livre est composé de 11 récits où se mêlent la prose et les vers pour rendre hommage aux gens et aux lieux qui ont marqué l'auteur.

76 pages - 20 €



### Savoureuse histoire des plantes en Haute-Provence

Des Simples à la filière Saveurs Senteurs  
 Alpes de lumière - Artemisia  
[www.alpes-de-lumiere.org](http://www.alpes-de-lumiere.org)

Dans ce bel album, qui sert de guide à la riche exposition présentée à l'Artemisia Museum, découvrez ou redécouvrez mille choses sur les plantes que l'on cueillait autrefois dans nos montagnes et dont les gens connaissaient les odeurs, les secrets, les usages, les vertus curatives et gustatives. Une belle introduction avant de vous laisser tenter par la visite du musée.

120 pages - 21 €



### Tordre la douleur

André Bucher • Le mot et le reste  
[www.lemotetlereste.com](http://www.lemotetlereste.com)

Dans son nouveau roman, André Bucher déploie une galerie de personnages, unis dans le chagrin lors d'une éprouvante période hivernale, où la douleur des êtres fait écho à celle des arbres. Mais le hasard des chemins des Alpes de Haute-Provence les rassemblera, leur offrant un espoir de guérison, une chance de tordre la douleur.

158 pages - 15 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.

## RECETTE de l'UPC\*

### Poulet coco crevettes

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 600 g d'aiguillettes de poulet.
- 50 g de crevettes décortiquées.
- 4 crevettes entières.
- 300 g de crème fraîche.
- 1 tomate coupée en dés.
- 10 g de curry.
- 1 petite boîte de lait de coco (150 g).
- 1 oignon émincé.
- 10 g de gingembre frais haché.
- Huile de colza/tournesol/arachide.
- Sel, poivre.

© Xavier Delcroix



#### Recette :

Dans une casserole, faites revenir dans l'huile les aiguillettes de poulet, le curry, l'oignon et le gingembre. Quand l'ensemble a commencé à dorer, ajoutez le lait de coco et faites réduire pendant 10 minutes. Ajoutez la crème fraîche. Assaisonnez et laissez mijoter pendant 10 minutes. Hors du feu, ajoutez les crevettes décortiquées et la tomate. Servez avec une crevette entière. Selon le goût, vous pouvez ajouter un peu de coriandre fraîche ciselée.

#### Voici le menu maori servi aux collégiens le 28 janvier :

- Entrée : tomate au thon et citron vert.
- Plat : poulet coco crevettes.
- Accompagnements : riz et courgettes grillées.
- Dessert : quatre-quarts banane pamplemousse.

\* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes, la présentation de nos producteurs locaux et de l'Unité de Préparation Culinaire (UPC) sur [www.keskonmange04.fr](http://www.keskonmange04.fr)



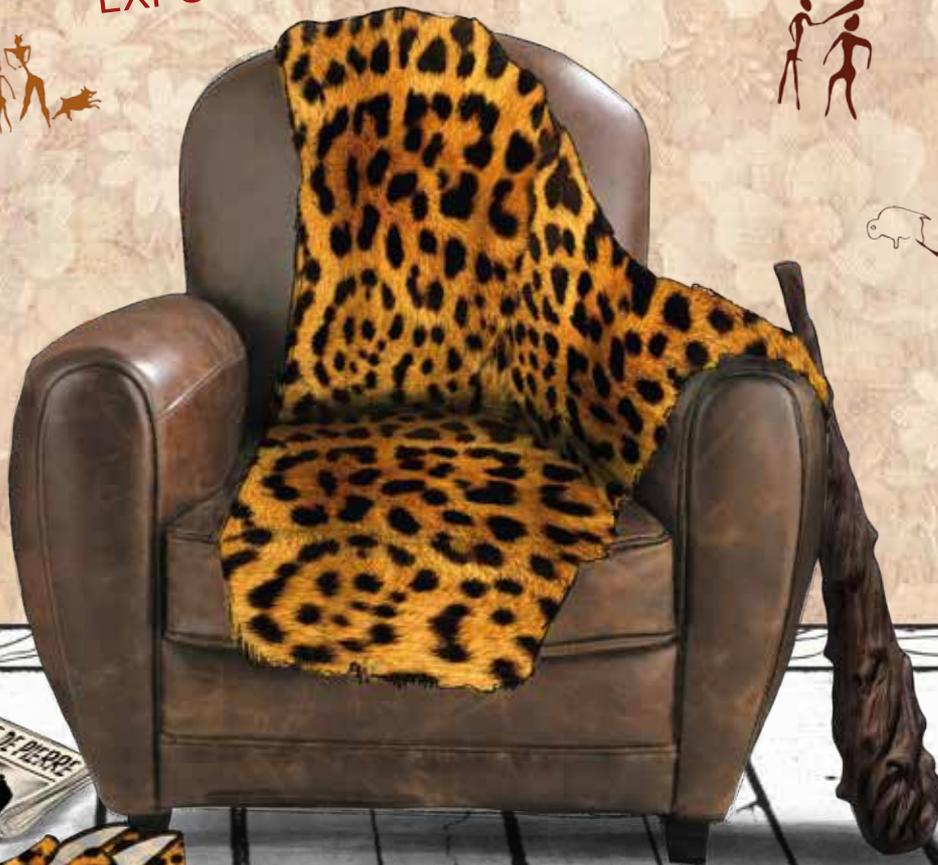
# MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DES GORGES DU VERDON

À QUINSON - Alpes de Haute-Provence



# BIENVENUE CHEZ LES PRÉHISTOS

EXPOSITION JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2021



[www.museeprehistoire.com](http://www.museeprehistoire.com)

Retrouvez-nous sur    

UNE CRÉATION DU DÉPARTEMENT DE SAÛNE-ET-LOIRE  
MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DE SOLUTRÉ

**solutré**  
MUSÉE DE PRÉHISTOIRE



**ALPES DE HAUTE  
PROVENCE**  
LE DÉPARTEMENT



Soutenu par  
**MINISTÈRE DE LA CULTURE**



**REGION  
SUD**  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

**CULTURE  
SCIENCE**  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR



Création graphique: Francis Bangeart